

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

SOMMAIRE

Le ministère de la Sûreté et de la Sécurité publique a pour mandat d'appuyer et de protéger les collectivités ontariennes grâce à l'application des lois et de veiller à ce que les systèmes de sécurité publique soient sûrs, efficaces, efficaces et responsables. Le ministère cumule de nombreuses responsabilités : prestation directe des services policiers; mise en place et application des normes visant le maintien de l'ordre et la surveillance des services policiers; coordination des initiatives de sécurité publique grâce au commissaire à la sécurité publique; prestation de services de médecine légale et de coroner; enquêtes sur les incendies et prévention des incendies; protection civile et interventions en cas d'urgence; supervision et réadaptation des contrevenants adultes et des jeunes contrevenants (âgés de 16 ou 17 ans au moment de l'infraction) dans les établissements correctionnels; fonctionnement des bureaux de probation et de liberté conditionnelle.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
FONCTIONNEMENT			
85 129 146	Programme d'administration du ministère ¹	78 251 640	92 480 540
73 450 000	Programme de sécurité publique ^{2,3,4}	70 759 400	61 089 544
69 168 800	Programme des services internes de la police ^{5,6}	72 583 300	76 354 273
635 613 500	Police provinciale de l'Ontario ^{7,8,9,10}	656 346 900	648 327 216
659 744 900	Programme des services correctionnels ^{11,12,13,14,15}	636 896 800	649 814 749
72 480 600	Services technologiques pour la justice	61 873 700	98 894 457
5 974 700	Programme des organismes, conseils et commissions ¹⁶	5 735 000	4 617 389
<u>1 601 561 646</u>	Total du ministère - Fonctionnement	<u>1 582 446 740</u>	<u>1 631 578 168</u>
995 000 000	Moins : Mandats spéciaux	582 960 000	-
51 246	Moins : Crédits législatifs	49 840	9 963 854
<u>606 510 400</u>	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	<u>999 436 900</u>	<u>1 621 614 314</u>
1 601 561 646	Total du ministère - Fonctionnement		
(216 000)	Redressements de créances irrécouvrables		
<u>1 601 345 646</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- NOTES -

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
FONCTIONNEMENT						
2601	Programme d'administration du ministère					
1	Administration du ministère ¹	78,2	(0,7)	77,5	85,1	7,6
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Paiements effectués en vertu de la <i>Loi sur le ministère du Trésor et de l'Économie</i>	-	-	-	-	-
		<u>78,3</u>	<u>(0,7)</u>	<u>77,6</u>	<u>85,1</u>	<u>7,6</u>
2602	Programme de sécurité publique					
1	Administration du programme	0,5	-	0,5	1,7	1,2
2	Services de médecine légale et de coroner ²	38,6	(1,0)	37,6	38,8	1,2
3	Services de sécurité-incendie ³	23,3	(0,9)	22,5	24,7	2,2
4	Gestion des situations d'urgence Ontario ⁴	8,4	(0,2)	8,2	8,3	0,1
		<u>70,8</u>	<u>(2,1)</u>	<u>68,7</u>	<u>73,5</u>	<u>4,8</u>
2603	Programme des services internes de la police					
1	Administration du programme	1,2	-	1,2	1,2	-
2	Collège de police de l'Ontario ⁵	14,6	(0,4)	14,2	14,4	0,2
3	Normes policières et services de soutien ⁶	56,8	(0,3)	56,5	53,6	(2,9)
		<u>72,6</u>	<u>(0,8)</u>	<u>71,8</u>	<u>69,2</u>	<u>(2,6)</u>
2604	Police provinciale de l'Ontario					
1	Services ministériels et stratégiques ⁷	96,1	(1,4)	94,7	98,9	4,2
2	Bureau du chef des préposés aux armes à feu ⁸	4,6	(0,1)	4,5	5,2	0,8
3	Enquêtes et crime organisé ⁹	64,2	(2,5)	61,8	62,1	0,3
4	Services régionaux et circulation ¹⁰	447,5	(22,1)	425,4	424,3	(1,1)
5	Gestion du parc automobile	43,9	-	43,9	45,1	1,1
L	Paiements en vertu de la <i>Loi sur les services policiers</i>	-	-	-	-	-
		<u>656,3</u>	<u>(26,1)</u>	<u>630,2</u>	<u>635,6</u>	<u>5,4</u>
2605	Programme des services correctionnels					
1	Administration du programme ¹¹	15,0	(0,6)	14,4	15,0	0,6
2	Formation du personnel ¹²	4,8	(0,2)	4,6	4,8	0,2
3	Services en établissement ¹³	430,0	(15,7)	414,3	446,7	32,4
4	Services communautaires ¹⁴	86,7	(3,4)	83,3	90,3	7,0
5	Programmes pour jeunes contrevenants ¹⁵	100,4	(2,6)	97,7	103,0	5,3
		<u>636,9</u>	<u>(22,6)</u>	<u>614,3</u>	<u>659,7</u>	<u>45,4</u>
2606	Services technologiques pour la justice					
1	Services technologiques pour la justice	32,2	-	32,2	70,3	38,1
2	Projet d'intégration du système judiciaire	29,7	-	29,7	2,2	(27,5)
		<u>61,9</u>	<u>-</u>	<u>61,9</u>	<u>72,5</u>	<u>10,6</u>
2607	Programme des organismes, conseils et commissions					
1	Organismes, conseils et commissions ¹⁶	5,7	(0,2)	5,5	6,0	0,5
L	Audiences tenues en vertu de la <i>Loi sur les services policiers</i>	-	-	-	-	-
		<u>5,7</u>	<u>(0,2)</u>	<u>5,5</u>	<u>6,0</u>	<u>0,5</u>
	Total du ministère - Fonctionnement	<u>1 582,4</u>	<u>(52,4)</u>	<u>1 530,0</u>	<u>1 601,6</u>	<u>71,5</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

1. (0,7) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
2. (1,0) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
3. (0,9) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
4. (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
5. (0,4) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
6. (0,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
7. (1,4) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
8. (0,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
9. (2,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
10. (22,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
11. (0,6) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
12. (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
13. (15,7) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
14. (3,4) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
15. (2,6) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
16. (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

(52,4) << Total des redressements

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
IMMOBILISATIONS			
14 861 000	Programme d'administration du ministère	13 527 400	10 336 739
37 806 100	Programme des services correctionnels	78 683 200	75 964 595
52 667 100	Total du ministère - Immobilisations	92 210 600	86 301 334
38 000 000	Moins : Mandats spéciaux	26 500 000	-
14 667 100	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	65 710 600	86 301 334
52 667 100	Total du ministère - Immobilisations		
52 667 100	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- NOTES -

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
IMMOBILISATIONS						
2601	Programme d'administration du ministère					
2	Renouvellement des installations	13.5	-	13.5	14.9	1.3
		13.5	-	13.5	14.9	1.3
2605	Programme des services correctionnels					
6	Établissements correctionnels	78.7	-	78.7	37.8	(40.9)
		78.7	-	78.7	37.8	(40.9)
Total du ministère - Immobilisations		92.2	-	92.2	52.7	(39.5)

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro.
Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

pas de redressements entre la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Ce programme offre une grande variété de services de soutien à tous les autres programmes du ministère, notamment : ressources humaines, planification générale, élaboration des politiques et contrôle financier.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2601		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE		
FONCTIONNEMENT				
1	85 079 900	Administration du ministère ¹	78 203 800	82 642 515
L	36 057	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	35 006	67 974
L	12 189	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	11 834	22 980
L	1 000	Paiements effectués en vertu de la <i>Loi sur le ministère du Trésor et de l'Économie</i>	1 000	9 747 071
	<u>85 129 146</u>	Total - Fonctionnement	<u>78 251 640</u>	<u>92 480 540</u>
	52 000 000	Moins : Mandats spéciaux	48 360 000	-
	49 246	Moins : Crédits législatifs	47 840	9 838 025
	<u>33 079 900</u>	Montant à voter	<u>29 843 800</u>	<u>82 642 515</u>
IMMOBILISATIONS				
2	14 861 000	Renouvellement des installations	13 527 400	10 336 739
	14 861 000	Total - Immobilisations	13 527 400	10 336 739
	11 000 000	Moins : Mandats spéciaux	3 500 000	-
	<u>3 861 000</u>	Montant à voter	<u>10 027 400</u>	<u>10 336 739</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROGRAMME DE SÉCURITÉ PUBLIQUE :

Le programme assure la prestation des services de médecine légale et de coroner, des enquêtes sur les incendies et initiatives de prévention des incendies, des programmes de gestion de situations d'urgence, et la coordination des initiatives de sûreté publique par l'entremise du commissaire à la sécurité publique.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2602		PROGRAMME DE SÉCURITÉ PUBLIQUE		
FONCTIONNEMENT				
1	1 698 300	Administration du programme	455 600	414 646
2	38 767 800	Services de médecine légale et de coroner ²	38 609 800	35 071 423
3	24 718 900	Services de sécurité-incendie ³	23 339 200	21 519 284
4	8 265 000	Gestion des situations d'urgence Ontario ⁴	8 354 800	4 084 191
	<u>73 450 000</u>	Total - Fonctionnement	<u>70 759 400</u>	<u>61 089 544</u>
	44 000 000	Moins : Mandats spéciaux	21 200 000	-
	<u>29 450 000</u>	Montant à voter	<u>49 559 400</u>	<u>61 089 544</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
FONCTIONNEMENT

Administration du programme (2602-1)	\$	Services de sécurité-incendie (2602-3)	\$
Traitements et salaires	345 100	Traitements et salaires	14 760 900
Avantages sociaux	53 400	Avantages sociaux	1 879 500
Transports et communications	240 900	Transports et communications	1 364 600
Services	256 600	Services	2 038 200
Fournitures et matériel	683 300	Fournitures et matériel	2 075 700
Paiements de transfert		Paiements de transfert	
Subventions pour la sécurité publique	119 000	Subventions pour la sécurité-incendie	2 600 000
	<u>1 698 300</u>		<u>24 718 900</u>
Services de médecine légale et de coroner (2602-2)		Gestion des situations d'urgence Ontario (2602-4)	
Traitements et salaires	18 645 600	Traitements et salaires	3 415 600
Avantages sociaux	2 278 600	Avantages sociaux	430 200
Transports et communications	891 300	Transports et communications	650 800
Services	12 160 200	Services	1 584 700
Fournitures et matériel	3 822 100	Fournitures et matériel	1 367 700
Paiements de transfert		Paiements de transfert	\$
Subventions pour les services de		Subventions pour les	
médecine légale	970 000	opérations d'urgence	1 000
	<u>38 767 800</u>	Équipes communautaires	
		d'intervention d'urgence	
		composées de bénévoles	815 000
			<u>816 000</u>
			<u>8 265 000</u>
		Total (Fonctionnement) - Programme de	73 450 000
		sécurité publique	<u><u>73 450 000</u></u>

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROGRAMME DES SERVICES INTERNES DE LA POLICE :

Le programme offre son leadership et collabore avec les intervenants du secteur des services policiers afin de promouvoir la sécurité dans les collectivités et la prévention du crime; de dispenser une formation et des cours de perfectionnement professionnel; d'élaborer et de faire respecter les normes professionnelles et politiques à l'appui de la loi; d'assurer l'observation de la loi grâce aux conseils, aux inspections et aux vérifications du CIPC; d'améliorer et d'appuyer les services provinciaux de renseignements; de régler et de faire observer la loi en matière d'enquêtes et de sécurité privées.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2603		PROGRAMME DES SERVICES INTERNES DE LA POLICE		
FONCTIONNEMENT				
1	1 185 200	Administration du programme	1 158 100	1 214 108
2	14 369 000	Collège de police de l'Ontario ⁵	14 579 900	12 753 416
3	53 614 600	Normes policières et services de soutien ⁶	56 845 300	62 386 749
	<u>69 168 800</u>	Total - Fonctionnement	<u>72 583 300</u>	<u>76 354 273</u>
	42 000 000	Moins : Mandats spéciaux	24 400 000	-
	<u><u>27 168 800</u></u>	Montant à voter	<u><u>48 183 300</u></u>	<u><u>76 354 273</u></u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Normes policières et services de soutien (2603-3)	
	\$		\$
Administration du programme (2603-1)			
Traitements et salaires	681 800	Traitements et salaires	6 017 600
Avantages sociaux	70 400	Avantages sociaux	813 300
Transports et communications	88 500	Transports et communications	1 365 100
Services	152 800	Services	3 959 700
Fournitures et matériel	191 700	Fournitures et matériel	1 117 300
	<u>1 185 200</u>		
Collège de police de l'Ontario (2603-2)		Paiements de transfert	\$
Traitements et salaires	6 640 300	Paiements pour les opérations policières conjuguées	5 500 000
Avantages sociaux	849 800	Subventions pour les services de police communautaire et les programmes de prévention du crime	31 263 800
Transports et communications	795 800	Subventions pour les programmes municipaux RIDE	1 200 000
Services	4 604 500	Criminalité et violence juvéniles	500 000
Fournitures et matériel	1 479 600	Subventions diverses - Services policiers	1 030 700
	<u>14 370 000</u>	Subventions aux enfants victimes d'agressions sexuelles et d'actes pornographiques	<u>847 100</u>
Moins : Recouvrements	1 000		40 341 600
	<u>14 369 000</u>		<u>53 614 600</u>
		Total (Fonctionnement) - Programme des services internes de la police	<u>69 168 800</u>

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO :

Ce programme assure l'application uniforme et impartiale de la loi et fournit, sur demande, une aide et des services à d'autres organismes chargés de l'application de la loi.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2604		POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO		
FONCTIONNEMENT				
1	98 895 000	Services ministériels et stratégiques ⁷	96 121 900	100 102 391
2	5 243 800	Bureau du chef des préposés aux armes à feu ⁸	4 603 100	7 539 010
3	62 110 100	Enquêtes et crime organisé ⁹	64 237 800	56 947 735
4	424 298 200	Services régionaux et circulation ¹⁰	447 463 200	429 352 068
5	45 065 400	Gestion du parc automobile	43 919 900	54 326 695
L	1 000	Paiements en vertu de la <i>Loi sur les services policiers</i>	1 000	59 317
	<u>635 613 500</u>	Total - Fonctionnement	<u>656 346 900</u>	<u>648 327 216</u>
	393 000 000	Moins : Mandats spéciaux	243 300 000	-
	1 000	Moins : Crédits législatifs	1 000	59 317
	<u>242 612 500</u>	Montant à voter	<u>413 045 900</u>	<u>648 267 899</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			
Services ministériels et stratégiques (2604-1)	\$	Services régionaux et circulation (2604-4)	\$
Traitements et salaires	24 350 200	Traitements et salaires	365 294 500
Avantages sociaux	3 339 500	Avantages sociaux	47 536 300
Transports et communications	17 338 700	Transports et communications	4 238 700
Services	23 369 100	Services	3 729 400
Fournitures et matériel	15 007 800	Fournitures et matériel	3 499 300
Paiements de transfert			<u>424 298 200</u>
Entente fédérale-provinciale sur les services policiers des Premières nations ..	17 199 700	Gestion du parc automobile (2604-5)	
	<u>100 605 000</u>	Transports et communications	9 200
Moins : Recouvrements	1 710 000	Services	11 772 200
	<u>98 895 000</u>	Fournitures et matériel	33 284 000
			<u>45 065 400</u>
Bureau du chef des préposés aux armes à feu (2604-2)		Crédits législatifs	
Traitements et salaires	1 984 500	Autres opérations	
Avantages sociaux	557 200	Paiements en vertu de la <i>Loi sur les</i> <i>services policiers</i>	1 000
Transports et communications	85 200		<u>1 000</u>
Services	2 514 200	Total (Fonctionnement) - Police provinciale de l'Ontario	<u>635 613 500</u>
Fournitures et matériel	102 700		
	<u>5 243 800</u>		
Enquêtes et crime organisé (2604-3)			
Traitements et salaires	42 469 400		
Avantages sociaux	5 093 000		
Transports et communications	5 671 000		
Services	7 749 800		
Fournitures et matériel	2 821 900		
	63 805 100		
Moins : Recouvrements	1 695 000		
	<u>62 110 100</u>		

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROGRAMME DES SERVICES CORRECTIONNELS :

Le programme fournit une vaste gamme de services de garde et de services communautaires aux contrevenants et aux tribunaux pour assurer la protection et la sécurité de la société et encourager les contrevenants à améliorer leur comportement. Les principaux services consistent notamment à administrer les centres correctionnels, centres de détention, prisons et services de surveillance des contrevenants adultes sous probation et en libération conditionnelle; les centres de détention, résidences communautaires et services de probation séparés destinés aux jeunes contrevenants âgés de 16 et 17 ans; les programmes éducatifs, programmes de formation professionnelle et programmes de préparation à la vie, services de counseling et de traitement pour les contrevenants adultes et les jeunes contrevenants.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2605		PROGRAMME DES SERVICES CORRECTIONNELS		
FONCTIONNEMENT				
1	14 978 600	Administration du programme ¹¹	15 005 000	14 723 848
2	4 809 500	Formation du personnel ¹²	4 825 500	4 691 795
3	446 673 500	Services en établissement ¹³	430 003 000	459 768 349
4	90 287 800	Services communautaires ¹⁴	86 693 800	82 586 081
5	102 995 500	Programmes pour jeunes contrevenants ¹⁵	100 369 500	88 044 676
	<u>659 744 900</u>	Total - Fonctionnement	<u>636 896 800</u>	<u>649 814 749</u>
	410 000 000	Moins : Mandats spéciaux	214 000 000	-
	<u>249 744 900</u>	Montant à voter	<u>422 896 800</u>	<u>649 814 749</u>
IMMOBILISATIONS				
6	37 806 100	Établissements correctionnels	78 683 200	75 964 595
	<u>37 806 100</u>	Total - Immobilisations	<u>78 683 200</u>	<u>75 964 595</u>
	27 000 000	Moins : Mandats spéciaux	23 000 000	-
	<u>10 806 100</u>	Montant à voter	<u>55 683 200</u>	<u>75 964 595</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		<i>Établissements</i>		\$	\$
Administration du programme (2605-1)	\$	Traitements et salaires	285 659 100		
Traitements et salaires	11 298 600	Avantages sociaux	38 268 400		
Avantages sociaux	1 216 100	Transports et communications	7 630 700		
Transports et communications	1 311 700	Services	72 357 300		
Services	730 900	Fournitures et matériel	40 789 500		
Fournitures et matériel	385 000	Paiements de transfert	\$		
Paiements de transfert		Subventions tenant lieu d'impôt aux municipalités	668 000		
Subventions aux organismes communautaires à but non lucratif	36 300	Allocation exceptionnelle aux détenus atteints d'un handicap permanent ..	60 500		
	<u>14 978 600</u>	Projet de réaménagement de l'infrastructure	85 900	814 400	445 519 400
Formation du personnel (2605-2)					
Traitements et salaires	3 094 000	<i>Services industriels</i>	\$		
Avantages sociaux	351 400	Traitements et salaires	2 747 800		
Transports et communications	334 100	Avantages sociaux	287 900		
Services	572 000	Transports et communications	76 800		
Fournitures et matériel	458 000	Services	823 400		
	<u>4 809 500</u>	Fournitures et matériel	2 711 100	6 647 000	
Services en établissement (2605-3)		Moins : Recouvrements	5 492 900		
Traitements et salaires	288 406 900				
Avantages sociaux	38 556 300				
Transports et communications	7 707 500				
Services	73 180 700				
Fournitures et matériel	43 500 600				
Paiements de transfert	\$				
Subventions tenant lieu d'impôt aux municipalités ..	668 000				
Allocation exceptionnelle aux détenus atteints d'un handicap permanent	60 500				
Projet de réaménagement de l'infrastructure	85 900				
	<u>814 400</u>				
	452 166 400				
Moins : Recouvrements	5 492 900				
	<u>446 673 500</u>				
					1 154 100

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- NOTES -

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROGRAMME DES SERVICES CORRECTIONNELS (suite)
CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

Services communautaires (2605-4)	\$	IMMOBILISATIONS	\$
Traitements et salaires	61 880 300	Établissements correctionnels (2605-6)	
Avantages sociaux	6 998 700	Services	3 900 000
Transports et communications	4 310 600	Fournitures et matériel	100 000
Services	4 803 000	Autres opérations	
Fournitures et matériel	2 944 200	Immobilisations	33 806 100
Paiements de transfert	\$		<u>37 806 100</u>
Aide à la réinsertion		Total (Immobilisations) - Programme des	<u>37 806 100</u>
sociale des détenus	25 000	services correctionnels	<u><u>37 806 100</u></u>
Services à la clientèle en			
résidences			
communautaires ou			
résidences externes	<u>9 326 000</u>		
	<u>9 351 000</u>		
	<u>90 287 800</u>		
Programmes pour jeunes contrevenants			
(2605-5)			
Traitements et salaires	44 436 600		
Avantages sociaux	4 770 600		
Transports et communications	335 400		
Services	7 869 700		
Fournitures et matériel	4 462 400		
Paiements de transfert	\$		
Subventions tenant lieu			
d'impôt aux municipalités ..	53 800		
Services à la clientèle en			
résidences			
communautaires ou			
résidences externes	38 147 000		
Projet volte-face	<u>2 920 000</u>		
	<u>41 120 800</u>		
	<u>102 995 500</u>		
Total (Fonctionnement) - Programme des	<u>659 744 900</u>		
services correctionnels			

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICES TECHNOLOGIQUES POUR LA JUSTICE :

Le programme cherche à atteindre les buts du ministère en matière de justice et de sûreté publique par la transformation intégrée des activités de justice, pour ce faire, il a recours à la technologie qui facilite l'accès du public. Il fournit des services sophistiqués, efficaces et efficients de technologie de l'information et une aide aux ministères rattachés au système judiciaire et à leurs partenaires externes.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2606		SERVICES TECHNOLOGIQUES POUR LA JUSTICE		
FONCTIONNEMENT				
1	70 305 300	Services technologiques pour la justice	32 213 700	62 159 413
2	2 175 300	Projet d'intégration du système judiciaire	29 660 000	36 735 044
	<u>72 480 600</u>	Total - Fonctionnement	<u>61 873 700</u>	<u>98 894 457</u>
	50 000 000	Moins : Mandats spéciaux	30 000 000	-
	<u><u>22 480 600</u></u>	Montant à voter	<u><u>31 873 700</u></u>	<u><u>98 894 457</u></u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Projet d'intégration du système judiciaire (2606-2)	
	\$		\$
Services technologiques pour la justice (2606-1)			
Traitements et salaires	14 488 700	Transports et communications	1 210 000
Avantages sociaux	2 004 800	Services	465 300
Transports et communications	7 464 700	Fournitures et matériel	500 000
Services	47 859 500		<u>2 175 300</u>
Fournitures et matériel	4 181 600	Total (Fonctionnement) - Services technologiques pour la justice	<u><u>72 480 600</u></u>
	<u>75 999 300</u>		
Moins : Recouvrements	5 694 000		
	<u>70 305 300</u>		

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROGRAMME DES ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS :

Ce programme assure le fonctionnement des organismes créés par la loi.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2607		PROGRAMME DES ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS		
 FONCTIONNEMENT				
1	5 973 700	Organismes, conseils et commissions ¹⁶	5 734 000	4 550 877
L	1 000	Audiences tenues en vertu de la <i>Loi sur les services policiers</i>	1 000	66 512
	<u>5 974 700</u>	Total - Fonctionnement	<u>5 735 000</u>	<u>4 617 389</u>
	4 000 000	Moins : Mandats spéciaux	1 700 000	-
	1 000	Moins : Crédits législatifs	1 000	66 512
	<u>1 973 700</u>	Montant à voter	<u>4 034 000</u>	<u>4 550 877</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Organismes, conseils et commissions (2607-1)	\$
Traitements et salaires	4 295 300
Avantages sociaux	447 100
Transports et communications	432 100
Services	701 400
Fournitures et matériel	97 800
	<u>5 973 700</u>

*Commission civile des
services policiers de
l'Ontario*

	\$
Traitements et salaires	1 447 900
Avantages sociaux	160 800
Transports et communications	12 100
Services	19 200
Fournitures et matériel	6 500
	<u>1 646 500</u>

*Commission d'arbitrage de
la police de l'Ontario*

	\$
Traitements et salaires	435 100
Avantages sociaux	10 900
Transports et communications	3 100
Services	17 900
Fournitures et matériel	900
	<u>467 900</u>

*Commission ontarienne des
libérations conditionnelles et
des mises en liberté
méritées*

	\$	\$
Traitements et salaires	2 412 300	
Avantages sociaux	275 400	
Transports et communications	416 900	
Services	664 300	
Fournitures et matériel	90 400	
		<u>3 859 300</u>

Crédits législatifs

Autres opérations	
Audiences tenues en vertu de la <i>Loi sur les services policiers</i>	1 000
	<u>1 000</u>
Total (Fonctionnement) - Programme des organismes, conseils et commissions	<u><u>5 974 700</u></u>

